

JEUX OLYMPIQUES

Aujourd'hui, suivez la Champsaurine Alizée Baron

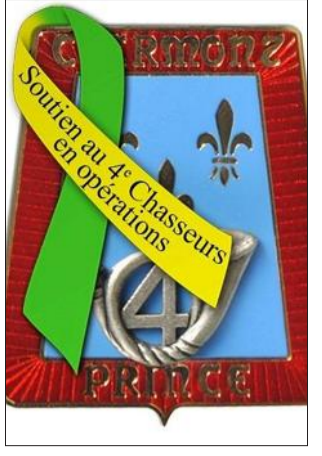
» À Sotchi, aujourd'hui, c'est au tour de la Champsaurine Alizée Baron de s'élancer. Les qualifications du ski cross sont prévues entre 8 h 45 et 9 h 25 et les finales entre 10 h 30 et 12 heures (heure française). Dès 8 h 45, les épreuves seront retransmises sur écran géant au bar le Merlettois, siège du fan-club de la jeune championne, place de l'office de tourisme. Au programme : vente de drapeaux français avec le portrait d'Alizée Baron, fanfare déambulatoire, vin chaud et chocolat, et plus en cas de médaille !



ARMÉE

Un insigne en soutien aux soldats du 4^e Régiment de chasseurs

» Le commandant du 4^e Régiment de chasseurs de Gap, Armel Dirou, lance un appel à la population haut-alpine en général et gapençaise en particulier à manifester son soutien aux soldats du 4^e RCh. Cette année, en effet, les hommes du 4^e RCh sont et seront engagés dans de nombreux théâtres d'intervention en Afrique. Centrafrique, Mali ou encore Tchad. « C'est la première fois que le régiment envoie autant d'hommes dans un même cycle de projections », avait-il expliqué au Dauphiné Libéré (27 janvier 2014). Pour manifester ce soutien, il appelle les habitants et commerçants du département à arborer un insigne jaune et vert -les couleurs du régiment- durant cette année chargée en interventions.



VOTRE RÉGION

CHORGES | Le 27 mai 2013, une dispute entre deux jeunes dégénère : un jeune Caturige est gravement blessé par balle

Une reconstitution avec le suspect mais sans la victime



Hier matin, s'est déroulée la reconstitution du coup de feu tiré le 27 mai 2013 quartier Salados en parallèle de la route nationale 94 ; derrière des bâches, spécialement posées à cet effet par souci de "tranquillité" et de "sérénité", indiquait le parquet. Photo Le DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Hier matin, les habitants de Chorges ont vu leur village quadrillé par les forces de gendarmerie. C'est en effet ce jeudi que s'est déroulée la reconstitution de la scène de crime du 27 mai 2013.

En ce début d'après-midi de printemps, un coup de feu est tiré quartier Salados, au bout de l'avenue des Martyrs. La victime est un jeune du village âgé de 18 ans, gravement atteint par une balle. Le coup de feu aurait été tiré dans le dos de la victime. Peu après, accompagné d'un pa-

rent, le tireur présumé se rend aux gendarmes. Âgé de 17 ans et dix mois, il est déjà connu des services de police pour des faits de violence et de vols.

« Il y avait une histoire de fille »

À l'origine vraisemblablement de cette affaire, un différend amoureux opposant les deux jeunes hommes. Ceux-ci auraient entrepris une "discussion" à quelques encablures de la menuiserie de la famille de la victime. La

situation aurait rapidement viré à la violente dispute avant d'aboutir au coup de feu et à la grave blessure du jeune Caturige.

Lors de son audition, le tireur présumé n'expliquait pas forcément les raisons de son geste. « Il y a une histoire de fille au milieu, mais ce n'est pas très explicite », avait indiqué le procureur de la République, Philippe Toccanier.

Au procureur, le jeune Gapençais avait également dit posséder « depuis quelques années » le fusil 22 long rifle

retrouvé par les gendarmes.

Quelques jours après les faits, le jeune homme était mis en examen pour tentative d'homicide et placé en détention par un juge d'instruction du pôle criminel de Grenoble.

Hier, la reconstitution était dirigée par Cécile Riquin, juge d'instruction au pôle criminel de Grenoble. La magistrate avait demandé la plus grande confidentialité dans cette affaire qui concerne un mineur et qui s'est déroulée à quelques mètres du domicile familial de la victi-

me et de la route nationale. Pour ce faire, elle avait demandé à ce que l'espace de reconstitution soit préservé des regards par des bâches opaques. Débutée à 10 heures, la reconstitution a pris fin vers 11 heures. À ses côtés, se trouvait également la substitut du procureur de Gap, Sandra Reymond.

« Il est très affecté psychologiquement, très traumatisé »

Le jeune Gapençais était bien sûr présent mais pas la victime, indiquait son avocate, Me Agnès Vibert-Guigüe. « Il est très affecté psychologiquement, toujours très traumatisé. » D'un point de vue physique, la balle n'a pu être extraite du corps de la victime. Touchant l'épaule et l'omoplate, elle aurait également atteint le poumon. D'autres expertises médicales doivent encore être rendues. « Aujourd'hui, il est très anxieux, poursuivait Me Vibert-Guigüe. L'année dernière, il a loupé son bac sans doute à cause de ça. Cette année, il va le repasser et espère que l'audience ne se tiendra pas à ce moment-là. »

De son côté, Me Fabien Bompard, avocat du tireur présumé, ne souhaitait pas commenter cette reconstitution, estimant qu'il « est trop tôt pour parler » et évoquer une ligne de défense. Tout juste se contentait-il de préciser qu'on ne se trouvait « pas dans un dossier de logique ».

Toutefois, de sources concordantes, cette reconstitution a semblé-t-il permis de confirmer les thèses respectives de la défense et de l'accusation. Ce qui devrait déboucher sur une clôture de l'instruction assez rapide.

Jean-Xavier PIERI

Des images de la matinée

DANS LE VILLAGE
Importante présence de gendarmes

Un important dispositif de gendarmerie avait été mobilisé hier matin à l'occasion de cette reconstitution. La voie qui mène au centre du village depuis la route nationale 94 était fermée à la circulation (photo du haut). À l'autre bout de la rue, l'accès était également bloqué par les forces de l'ordre. Photos Le DAUPHINÉ LIBÉRÉ

SISTERON | Suspecté d'abus de faiblesse
Il a vendu 180 bouteilles de vin à une octogénaire

Un vendeur de vin est soupçonné d'avoir abusé de la faiblesse d'une dame âgée de 84 ans.

Il l'aurait tout d'abord contactée par téléphone au mois de septembre 2013, dans le cadre d'un démarchage commercial. Rendez-vous est pris au domicile de la personne âgée qui vit seule. Le jour de l'entrevue, il lui propose des bouteilles de vin de crus déclassés, à 36€ la bouteille. Les bouteilles ont été achetées 5,50€ pièce. La dame en achète quelques-unes. Le vendeur poursuit ses affaires, mais dans la durée : durant trois mois, il se présente régulièrement au domicile de la vieille dame pour lui livrer des bouteilles et lui en vendre d'autres.

Au total, 180 bouteilles ont été ainsi vendues, douze chèques ont été émis pour un montant total de 9 500 €. C'est l'auxiliaire de vie de cette personne âgée qui, s'apercevant que des bouteilles de vin s'entassaient dans l'appartement, a signalé les faits en mairie.

Laquelle a, à son tour, alerté la gendarmerie de Sisteron. L'homme âgé de 49 ans dont la société est établie dans le Var a été arrêté vendredi 14 février. À l'issue de son audition, il s'est vu remettre une convocation devant le tribunal correctionnel de Digne-les-Bains. Il devra répondre d'abus de faiblesse ou de l'ignorance d'une personne.

K.C.

MANOSQUE | Après le coup de filet anti-drogue, lundi dernier
Dix personnes écrouées et cinq autres placées sous contrôle judiciaire

L'enquête sur les présumés trafiquants de drogue interpellés lundi dernier, à Manosque, à La Trinquette d'Isnard, se poursuit mais le sort de dix d'entre eux est d'ores et déjà scellé.

Les quinze individus qui faisaient l'objet d'une garde à vue après le coup de filet opéré par les deux sections du GIPN de Nice et Marseille, en collaboration avec les policiers de Digne-les-Bains et Manosque, ont été présentés cette semaine au juge de Digne-les-Bains, dans le cadre d'une information judiciaire.

Après trois jours d'interrogatoire consécutifs, dix suspects ont été mis en

examen et écroués pour détention et trafic de stupéfiants alors que cinq autres ont été placés sous contrôle judiciaire.

Des jeunes gens originaires des environs

Pour la plupart, les jeunes gens âgés de 17 à 23 ans seraient originaires de Manosque et de sa région (Oraison et Sainte-Tulle).

Selon une source proche de l'enquête, les inculpés déjà connus des services de police ont été incarcérés dans les établissements pénitentiaires de Luyne, Grasse et Marseille (Les Baumettes).

Le plus jeune d'entre eux, qui n'a que 17 ans, a été placé dans un foyer

pour mineurs. Pour mémoire, les 90 policiers mobilisés et impliqués dans le dispositif de grande envergure avaient saisi deux kilogrammes de drogue, environ 10 000 euros en liquide et 100 grammes de cocaïne, ainsi qu'une arme de poing dans plusieurs appartements de La Trinquette d'Isnard.

Cette vague d'interpellations dans la cité des Quatre Mains, qui faisait suite à de longs mois d'investigations sur le terrain, a été qualifiée de "succès" par les enquêteurs, qui ont démantelé un trafic de drogue important dans la région.

24 HEURES AU CŒUR DES PISTES DE L'ALPE D'HUIZ

ALPES LOISIRS

À LA CONQUÊTE DE L'ESPACE
TROIS VALLÉES
le plus grand domaine skiable du monde

Chorges, La Tignes, Méribel, Bruyères, Les Menuires, Saint-Martin de Belleville, Val d'Isère, Orsère

NOTRE CAMION SPÉCIAL MONTAGNECO

140 pages - 5,95 €

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX